

Communication

Décisions du Conseil municipal du 17 mars 2026

Tavannes, le 18 mars 2026

À l'issue de chaque séance, le Conseil municipal partage les décisions et les sujets pouvant être communiqués et qui revêtent un intérêt général pour les habitants de Tavannes. Cette communication est publiée sur le site internet de la commune.

- **Comptes annuels 2025** : Le Conseil municipal a pris connaissance des comptes annuels 2025, tels que présentés par l'administrateur des finances. Les comptes seront présentés lors de la prochaine Assemblée municipale.
- **Mise au concours d'un poste de vice-direction à l'école secondaire** : Afin de soutenir le directeur actuel, le Conseil municipal a validé la mise au concours d'un poste de vice-direction à l'école secondaire à un taux d'activité de 10%.

Secrétariat municipal

Alexis Bourgeois

